

ARRONDISSEMENT  
DE CALVI

CANTON BIGUGLIA-NEBBIU

**COMMUNE DE MURATO****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le trois avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué en date du 27 mars 2026, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FLORI Claude, Maire.

Délibération  
**DL-2026-18**

Objet : **Création et  
composition des  
commissions municipales**

Afférents au CM	En Exercice	Présents
<b>15</b>	<b>15</b>	<b>14</b>

Publié et affiché le :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20260403-DL-2026-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2026  
Publication : 08/04/2026

**PRESENTS (14) :** ANTONI Francis, BORRAGINI Marie-Alizée, BIAGGI Emmanuelle, CLEMENTI Marie-Antoinette, FESSLER Charles, FLORI Céline, FLORI Claude, GIANILY Yves, IANNELLI François, LUCCHETTI Sébastien, MARCHETTI-MURATI Charlotte, MURATI Joseph-Antoine, MURATI Lucas, MURATI Marie-Paule.

**ABSENTS REPRESENTES (1) :** GIUSTI Patricia représentée par ANTONI Francis.

\* \* \* \* \*

Constatant que le quorum de l'assemblée est atteint, Monsieur FESSLER Charles a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'art. L2121-15 du CGCT.

**EXPOSE**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Il est proposé de créer les commissions suivantes, composées chacune de 5 membres, chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis à l'assemblée :

### 1) Commission Travaux, Voirie, Environnement et Urbanisme

- Aménagement et gestion des bâtiments et espaces publics.
- Gestion des réseaux (eau potable, assainissement, éclairage public).
- Planification urbaine (Carte communale, PLU, permis de construire).
- Protection de l'environnement (espaces verts, biodiversité).

### 2) Commission Finances, Administration, Communication et Développement du territoire

- Élaboration et suivi du budget communal.
- Fiscalité locale et subventions.
- Communication institutionnelle (site web, réseaux, information aux habitants).
- Attractivité et développement économique du territoire.

### 3) Commission Éducation, Jeunesse et Services à la population

- Affaires scolaires (équipements, restauration scolaire).
- Activités périscolaires et extrascolaires.
- Politiques jeunesse (loisirs, accompagnement, insertion).
- Aide aux populations (personnes âgées, familles).

### 4) Commission Vie associative, Animations, Culture et Patrimoine

- Soutien aux associations locales.
- Organisation d'événements et animations communales.
- Développement culturel.
- Valorisation du patrimoine historique et naturel.
- Promotion du tourisme local et de l'identité territoriale.

Il est proposé de reporter la composition de ces commissions à la prochaine séance, afin de permettre à chaque élu de faire connaître la ou les commission(s) au sein desquelles il souhaite siéger.

**Oùï l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré**

<b>Pour : 15</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
------------------	-----------------	----------------------

☞ **VALIDE** la création des commissions municipales ainsi que le nombre de membres pour chacune d'entre elles, tel que ci-dessus exposé.

☞ **DECIDE** de reporter à la prochaine séance la composition de ces commissions.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Le Maire  
M. Claude FLORI

POUR COPIE COPIÉ  
LE MAIRE  
Claude FLORI



